

---

# RAPPORT DE STAGE

## *PREMIÈRE PRATIQUE – S6*

---

À l'issue du stage, l'étudiant doit produire un rapport (10 pages maximum sans les annexes), démontrant sa capacité à confronter ses connaissances théoriques à une situation concrète, (format A4 à la française ou l'italienne).

Le rapport est noté sur 20.

Le rapport de stage consiste en une production écrite. C'est la traduction de l'investissement de l'étudiant. Il doit permettre de juger de l'appéhension de l'étudiant de la vie de l'organisme, de son insertion dans le milieu du travail et l'analyse critique qu'il a pu mener sur son activité.

Obligatoirement au format A4, à la française ou à l'italienne, LE  
**RAPPORT DE STAGE COMPREND :**

- Une couverture avec les mentions suivantes : le nom de l'école, le nom de l'étudiant, le titre du rapport, le nom de l'enseignant responsable, l'année universitaire et le semestre ;
- Un sommaire détaillé avec pages numérotées
- Un résumé ;
- Une présentation de l'organisme d'accueil ;
- Une description détaillée du travail effectué ;
- Une évaluation personnelle du stage (analyse critique sur le vécu du stage) ;
- Des annexes ;
- La copie de l'attestation de fin de stage signée (en dernière page)
- La copie fiche des objectifs professionnels de stage signée par l'enseignant responsable.